



SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

04 juillet 2022 à compter de 19h00

À la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay

✿ ORDRE DU JOUR ✿

1. Ouverture de la session.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 06 juin 2022.
4. Comptes payés de juin 2022.
5. Correspondances : A- À l'eau Péribonka
 B- Maison Colombe Veilleux (golf)
6. Services dispensés par la société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) dans la MRC de Maria-Chapdelaine.
7. Mise en commun de services en matière de technologies de l'informatique.
8. Avis de Motion- Changement règlement de zonage (projet Construction Prospère).
9. Programme d'aide à la voirie locale – Volet redressement et accélération.
10. Fonds de développement territorial ressources (FDTR) de la MRC de Maria-Chapdelaine- Volet 1- Fonds de développement municipal (projet de hockey).
11. Séance spéciale – Non prévue au calendrier.
12. Avis de motion - Présentation d'un projet de règlement N°208-2023 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage N°135-2011 limitant la construction résidentielle dans certaines zones.
13. Dépôt d'un projet au RLS – Projet de développement- Volet 1.
14. Défaut d'assister aux séances du conseil – Monsieur Hugues Gaudreault, conseiller siège N°5.
15. Varia : _____

16. Période de question.
17. Levée de l'assemblée.